



# JOURNÉE FILIÈRE

LES PLANTES À PARFUM,  
AROMATIQUES & MÉDICINALES  
VERS DE NOUVEAUX PARTENARIATS  
AMONT-AVAL RÉGIONAUX

MARDI 11 AVRIL

10h à 17h30

Sainte Soule (17220)

Périgny-La Rochelle (17180)



## Ouverture de la journée : « accueil par les organisateurs, la Fédération Régionale Agriculture Biologique Nouvelle-Aquitaine et Interbio Nouvelle-Aquitaine »

### Intervenants :

- Jean MAISON, président de la commission PPAM Bio à l'Interbio Nouvelle-Aquitaine
- Vincent DAVID, président GAB 17
- Véronique BAILLON coordinatrice commission PPAM Bio à Interbio Nouvelle-Aquitaine
- Béatrice GUIHO, coordinatrice commission PPAM Bio à la FRAB Nouvelle-Aquitaine



### LES RESPONSABLES PROFESSIONNELS

Jean Maison et Vincent David, dans leur qualité d'élus ont exprimé leurs remerciements et leurs salutations quant à l'organisation de cette journée filière, qui est la première du genre dans la région Nouvelle-Aquitaine.

### L'ANIMATION FILIÈRE

Cette journée a pour vocation la création d'une dynamique régionale autour de la petite filière des PPAM Bio, à travers la mise en place de partenariats entre les producteurs et les opérateurs du territoire.

Véronique Baillon, coordinatrice de la Commission PPAM Bio, a rappelé les missions de l'association Interbio Nouvelle-Aquitaine : fédérer, promouvoir, structurer et

animer les filières biologiques régionales. La commission PPAM Bio a décidé en 2016, un programme d'actions sur 2017-2020, visant le développement d'une filière PPAM Bio sur le territoire de la région. Cela, en cherchant à anticiper les besoins de la filière, en accompagnant les projets de structuration et en favorisant la mise en relation entre producteurs et transformateurs par exemple. Ce programme est mené en partenariat avec le réseau Chambre d'Agriculture et FRAB.

Béatrice Guiho, en charge du dossier PPAM Bio à la FRAB, a présenté l'organisation et les rôles de son association. A l'origine c'est au sein du groupement de producteur du GAB 17, que se sont réunis les premiers agriculteurs, voulant se lancer en PPAM. Depuis 2010, Béatrice Guiho organise une dizaine de formations par an autour des PPAM. C'est grâce à l'animation assurée par cette association, que s'est développé le GIE Biolopam 17.

### LES PARTICIPANTS

C'est près de 70 participants qui sont venus assister aux interventions. Essentiellement des profils agricoles avec des producteurs et des porteurs de projets, mais également des institutionnels qui se montrent intéressés par les perspectives de développement (l'Agence bio, Chambre d'agriculture, DRAAF) et les entreprises utilisatrices des plantes étaient également présentes.

## GIE Biolo pam 17: « Découvrir une organisation collective de producteurs de plantes bio »

### Intervenants :

- Didier DORIN président de Biolo Pam17
- Béatrice GUIHO, animatrice de la filière PAM pour la FRAB Nouvelle-Aquitaine

### HISTORIQUE

Monsieur Dorin reprend la ferme familiale en 2005, qui est conduite en grandes cultures conventionnelles. Une rencontre en 2008 avec un industriel local l'amène à s'interroger sur la diversification en PPAM Bio dans une région où la filière n'existe pas. S'en suit un an de formation PAM à la MFR de Chauvigny en 2009. En 2010 il convertit en AB la totalité de son parcellaire et avec 5 autres agriculteurs, il fonde le GIE Biolo Pam 17. La première année d'existence, ce sont 9 ha qui sont engagés. Aujourd'hui ce sont 23 ha de PPAM qui sont cultivés. Le GIE assure les opérations post-récolte : séchage, stockage et commercialisation.

### DE LA CONDUITE CULTURALE

La Charente Maritime est une zone où il pleut assez peu mais où le taux d'humidité peut être élevé. Dans ces conditions, le choix a été fait de conduire des cultures méditerranéennes : thym, romarin, anis vert. Ainsi le GIE Biolo Pam peut se passer d'irrigation, sauf exception. Cependant, les jours à humidité excessive sont synonymes de surcoût énergétique au séchoir.

Monsieur Dorin a présenté dans sa grande généralité des itinéraires techniques. A l'implantation, il y a possibilité d'assurer la multiplication sur place, mais le choix a été fait d'externaliser cette opération : l'achat de plants peut représenter un coût allant de 2500 à 4000 €/ha. Il utilise une planteuse à pince ou barillets selon la plante, et la plantation représente une charge de travail de 50 MO/ha. Le désherbage est mécanisé mais il est toujours complété par des passages manuels, ce qui est très classique. Une année très sale, il faut compter 150 heures de désherbage à l'hectare.

La récolte est mécanisée et elle s'effectue à la récolteuse auto-chargeuse. Il faut ensuite acheminer la récolte au bâtiment dédié au séchage. On vide à même le sol et un chargeur fixé au plafond du bâtiment s'occupe de transférer la récolte dans le séchoir de 90 m<sup>2</sup>. Le séchoir fonctionne au gaz.

Pour assurer un suivi qualité, le GIE considère qu'une parcelle représente un lot, et une analyse est faite par lot.



## QUESTIONS

Les questions des participants sont restées autour des aspects technico-économiques.

**- Est-ce que l'utilisation du machinisme donne une qualité appropriée pour la destination herboristerie ?**

Ce qui est compliqué c'est que chaque plante est différente. En faisant on apprend à régler la machine. Par exemple le triage du thym citron est très difficile.

**- Vous produisez des plantes méditerranéennes, pourquoi pas des plantes de biotope humides ?**

Par exemple la menthe est très exigeante en eau, et nous ne sommes pas suffisamment équipés en matériel d'irrigation pour conduire la menthe en plein champ.

**- Vous produisez quelles variétés de thym ?**

Pour l'herboristerie, nous produisons, des thym chémotypé thymol.

**- Qu'en est-il des rotations culturales ?**

Il est très difficile de s'adapter à la demande. Nos clients font leur commande de l'année en cours au printemps. Certain nous prennent pour des négociants. Maintenant nous commençons à mettre en place des partenariats.

**- Quelles sont les aides PAC en PPAM ?**

900€/ha pour la conversion et 600 €/ha pour le maintien

**- Comment gérez-vous la commercialisation ?**

Nous pratiquons des prix de gros, nos clients sont surtout des négociants et des metteurs en marché. Nous participons à des événements professionnels pour nous faire connaître.

**- Quelles sont les marges nettes ?**

En moyenne, la marge nette à l'hectare oscille entre 3000 et 5 000€. Nous sommes sur un marché très sensible et tendu. Les prix peuvent s'effondrer d'une année à l'autre.

## Se repérer dans la filière PPAM

### Intervenants :

- Véronique BAILLON, coordinatrice commission PPAM Bio à l'Interbio Nouvelle-Aquitaine
- Béatrice GUIHO, animatrice de la filière PAM pour la FRAB Nouvelle-Aquitaine



### DESCRIPTION DU MARCHÉ

La filière PPAM est assez complexe. Elle est découpée à l'amont par trois catégories de plantes : les plantes aromatiques, les plantes médicinales et les plantes à parfum. Il faut également distinguer les modes de production conventionnelle et biologique. Le panel des débouchés est encore plus varié. Il est « organisé » selon les usages des produits finis : le secteur médical (avec la phytothérapie, l'homéopathie et l'aromathérapie), le secteur des compléments alimentaires, le secteur agro-alimentaire (aromates, épices), les secteurs vétérinaires et phytosanitaires et les secteurs des détergents, de la parfumerie et de la cosmétique. La France produit environ 120 espèces de plantes.

### AU NIVEAU NATIONAL

En 2014, c'est 42 000 ha de production PPAM, avec 5 872 ha (2015) en Bio, ce qui fait de la filière PPAM la seconde filière engagée en agriculture biologique (derrière l'arboriculture), en part de surface, soit 14%, pour une moyenne nationale à 5,7% de la SAU totale.

En raisonnant par espèce, le pavot œillette et les lavandes/lavandins occupent près de 80% de la SAU totale des PPAM. Ces productions sont respectivement localisées en Champagne et dans le Sud-Est de la France.

Du côté de la transformation, il a été observé un doublement du nombre de préparateurs entre 2011 et 2016.

C'est une filière assez bien organisée, avec 26 groupes économiques de producteurs. L'appui technique et la veille économique sont assurés par différents organismes:

- Chambre d'agriculture de la Drome/accompagnement
- CRIEPPAM : Centre Régionalisé Interprofessionnel d'Expérimentation en Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales / Parc Naturel régional du Luberon, Route de Volx, 04100 Manosque / expérimentation
- ITEIPMAI : Institut Technique Interprofessionnelles des Plantes à Parfum Médicinales et Aromatiques Melay BP 80009 - 49120 Chemillé /expérimentation
- CPPARM : Comité des Plantes à Parfums Aromatiques et Médicinales : Les Quintrands, Route de Volx 04100 Manosque / action de promotion, information
- France Agrimer / observatoire économique

La France importe 20 000 tonnes de plantes médicinales par an. Ce chiffre est stable depuis 1998, mais le prix moyen a doublé depuis 2006 jusqu'à aujourd'hui. La tendance des industriels est de se tourner d'avantage vers la production française pour assurer une meilleure traçabilité et une meilleure qualité des approvisionnements et également pour son savoir-faire.

### UNE FILIÈRE RÉGIONALE BIO ?

En 2015, la Nouvelle-Aquitaine comprend 187 ha de PPAM bio représentant 164 exploitations agricoles. L'Agence Bio référence 59 préparateurs sur le territoire. Les résultats d'une enquête régionale en 2016 démontrent que le besoin en volume est important (133t) et en progression. Ce besoin représente globalement une cinquantaine de plantes dont 12 reviennent régulièrement. Pour l'instant ce besoin concerne avant tout des plantes sèches.

La tendance à la relocalisation des approvisionnements et la progression des besoins, justifie le développement de partenariats locaux, notamment à travers le programme filière 2017-2020 de la Commission PPAM bio d'Interbio NA.

## Quels projets de structuration de la filière des PPAM bio en Nouvelle-Aquitaine ?

### 1- Construire des partenariats avec les entreprises de transformation régionales. Première étape : mettre en place des parcelles test

#### Intervenants :

- Christophe DERUELLE conseiller bio à la Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne



#### GENÈSE

En 2015, un opérateur limousin recherche à développer ses approvisionnements en plantes sèches sur le territoire de l'ex-Région. S'entourant d'Interbio Nouvelle-Aquitaine et de la Chambre d'Agriculture, une réunion d'information publique est organisée en avril réunissant une quarantaine de personnes. L'objectif est de communiquer sur le paysage général de la filière, le besoin de l'entreprise et la démarche de travail proposée.

Lors d'une réunion suivante en juin 2015, 13 producteurs se déplacent. On y parle plus précisément de la démarche de test.

La phase test consiste à construire des références, grâce au coût de production. Cette démarche cherche également à confirmer les intérêts du producteur et de l'opérateur et à professionnaliser, le producteur et l'accompagnement, car il n'existe quasiment pas d'histoire filière localement. Tout cela dans l'optique de pérenniser les partenariats dans le temps.

En septembre 8 diagnostics agronomiques sont réalisés. Des formations et des voyages d'études sont organisés autour du séchage et des itinéraires techniques. 2016 voit la mise en place de 3 parcelles test, avec 5 espèces, bardane, bourrache et camomille romaine principalement. On retient de cette première expérience des freins : manque de bibliographie (données technico-économique), manque d'équipements spécifiques (récolte et primo-transformation), organisation du temps (concurrence avec l'activité principale). Cependant, cette expérience a déjà débouché sur quelques contractualisations avec l'opérateur.

#### ELARGISSEMENT DE L'EXPÉRIENCE SUR L'ENSEMBLE DE LA NOUVELLE-AQUITAINE

En avril 2016 est créée la Commission PPAM Bio de l'Interbio Nouvelle-Aquitaine. Elle réunit une dizaine d'opérateurs de la filière et les structures d'accompagnement de l'agriculture. Deux enquêtes sont menées durant l'automne/hiver 2016 afin de déterminer les besoins en plantes des entreprises et les producteurs éligibles à une phase de test. Ce sont donc 8 exploitations agricoles qui mènent avec 6 opérateurs de la région, des essais sur 9 plantes, au printemps 2017.

Les essais sont encadrés par une convention de partenariat, un protocole et des accords de confidentialités réciproques. L'animation du projet est assurée par Interbio Nouvelle Aquitaine et les producteurs sont accompagnés par les relais locaux du réseau FRAB et des Chambres d'Agricultures. Les producteurs s'engagent à collecter les données technico-économiques, qui seront traitées par les structures d'accompagnement sous l'engagement de prise en charge de la production par l'opérateur. Pour finalement partager les résultats de l'expérience.

## Quels projets de structuration de la filière des PPAM bio en Nouvelle-Aquitaine ?

### 2 - Développer un projet territorial de protection de l'eau autour des PPAM bio

#### Intervenants :

- Didier DORIN président de Biolo Pam17
- Béatrice GUIHO, animatrice de la filière PAM pour la FRAB Nouvelle-Aquitaine

Un projet à enjeu eau peut-il permettre le développement de la filière PPAM Bio ? C'est la question sur laquelle s'est positionné le GIE Biolo Pam 17 et le GAB 17 pour répondre à la demande de la Ville de La Rochelle. L'idée serait de remplacer la culture de céréales conventionnels par des PPAM Bio à destination des huiles essentielles. Cette substitution permettrait d'atténuer la pollution diffuse sur la zone de captage, d'assurer une amélioration de revenus aux agriculteurs et de développer les activités du GIE Biolo Pam 17.

Plusieurs études de faisabilité sont donc conduites. L'une d'elle est une étude de marché réalisée par le CPPARM. La seconde est une enquête auprès des agriculteurs de la zone qui seraient éventuellement intéressés par la création d'un atelier PPAM Bio.

L'étude de marché a apporté des réponses sur les potentiels de production selon différentes plantes. Avant l'étude on s'attendait à des demandes sur 2 ou 3 plantes majeures mais la réalité montre que la demande est très diversifiée.

Il faudra donc s'équiper d'un alambic selon deux modèles à caisson ou à cuve. Pour rentabiliser l'investissement dans un alambic à caisson, il faut des investissements en surface de 200 à 300 ha de plantes. Pour un alambic à cuve, on peut le dimensionner en fonction des surfaces et des volumes identifiés. Un obstacle concerne le sous-équipement en matériel d'irrigation, pour la camomille et la menthe, contrairement au Lavandin et au thym qui n'en nécessitent pas. Du côté sol, par exemple le thym et la camomille sont adaptés aux terres du Nord de la Charente Maritime.

C'est assez complexe de développer une filière locale. Même en ayant comme support un projet sociétal et environnemental comme ici dans le cas de la zone de captage de la ville de La Rochelle. Il faut s'accorder avec la demande, sélectionner les variétés adaptées au contexte local et réunir suffisamment d'acteurs pour amortir les financements.

## Table ronde : Des entreprises de production et de transformation actrices du développement régional

### Intervenants :

- Stéphanie GALLAIS, Responsable achats, Groupe LEA Nature, basé à Périgny (17) transformant et conditionnant des plantes pour des usages alimentaires et cosmétiques, distribuées en grande distribution
- Isabelle DRAI gérante et Yannick VIGNE assistant de direction, Altaïr SARL, entreprise artisanale de Dordogne, transformant et conditionnant des tisanes, distribués en réseau spécialisé.
- Dorothée LACOUTURIÈRE, productrice de plantes en Haute-Vienne, installée en 2015 sur 70 ha avec une orientation commerciale demi-gros, projet parcelle test 2016 ex-Limousin



producteur sécurise la contractualisation.

### Liste de plantes à relocaliser :

Camomille matricaire/Cassis feuille/ Fenouil graine/ pissenlit feuille/ Thym/Marjolaine feuille/ Menthes/ Vignes rouge feuille/ lavandin grosso/ Bleuet/ Hamamélis

### ALTAÏR



C'est une entreprise artisanale, de production et de transformation PPAM depuis 1982 en bio et biodynamie. Elle produit un large spectre variétal avec une forte valeur ajoutée (tout est manuel). Environ 40 variétés sont produites sur 2 ha avec 3 associés. Il ya 1.5 ha en partenariat avec un couple sur le même domaine. Ce sont 5 personnes qui travaillent à la SARL, dont le CA est de 560 000€ en 2016. Le pôle production de 2 ha dégage 100 000€ de CA, ce qui constitue une petite valeur ajoutée avec les plantes mises en sachet. Il n'y a pas de « grandes cultures » (thym, menthe), il s'agit plutôt de fleurs et de plantes exigeantes au niveau du séchage et demandant beaucoup de technicité. On trouve aussi une production d'élixirs floraux en biodynamie sur la base des fleurs de Bach.

L'approvisionnement est à hauteur de 45-50% originaire de Nouvelle-Aquitaine sur le total français. 23% de plantes sont produites dans les massifs et la Drome (pour la coriandre, la lavande et le fenugrec). 20% des plantes sont achetées à des grossistes. Mais Isabelle Drai a la volonté de diminuer cette part pour privilégier les partenariats directs avec des producteurs. Et 8% des achats de plantes sont réalisés auprès de producteurs étrangers.

Cependant en 2016, Altaïr a enregistré un manque de 550 kg de plantes sur l'ensemble du spectre variétal. Le projet de parcelles test PPAM Bio en Nouvelle-Aquitaine a permis la mise en relation avec des producteurs locaux

### LE GROUPE LÉA NATURE :



Cette entreprise familiale et indépendante est créée en 1993 par Charles Kloboukoff. Dès son origine elle se spécialise dans le monde végétal. Aujourd'hui le groupe

est en pleine expansion, avec une croissance de 30% du chiffre d'affaire. Les activités du groupe sont centrées sur l'alimentation bio et diététique (72% CA), la beauté et la santé représentent respectivement 19% et 6% du CA.

Les plantes représentent 10 % de l'activité du groupe, avec une forte progression de l'infusion, de 24 % entre 2015 et 2016. 400 tonnes de plantes en coupe infusette sont nécessaires pour satisfaire ce secteur.

Les principaux soucis qualité proviennent des traces de pesticides, des contaminations microbiologiques et organiques. Léa Nature recherche également des produits ayant une forte puissance organoleptique.

Depuis 2009, Léa Nature recherche à relocaliser ses approvisionnements en France, en établissant des contrats tripartites engageant le producteur, la société et le transformateur. Léa Nature peut s'engager dans des partenariats de 3 à 5 ans selon les cycles végétatifs et une formule de préfinancement à la demande du

sur le Chardon Marie et la Sauge Officinale. L'objectif d'Altaïr est de ne plus être en rupture, en assurant ses approvisionnements.

## RETOUR D'EXPÉRIENCE, PARCELLES TEST PPAM BIO EX LIMOUSIN 2016



La ferme de Serre est une exploitation familiale de 70 ha, originellement tournée vers l'élevage bovin viande, sur la commune de Augne en Corrèze en zone de moyenne

montagne. Dorothée s'est installée en 2010, mais c'est effectivement en 2015 qu'elle reprend les rênes de l'exploitation. Aujourd'hui c'est un peu moins d'un hectare de PPAM Bio qui est cultivé et cet atelier est amené à se développer, grâce notamment à des contractualisations directes, qui ont débouché de l'expérience de 2016.

L'expérience a débuté avec 15 ares de bourrache. C'est un réel apprentissage de chaque jour. Il faut observer le développement de la plante et réagir en conséquence. La récolte a été un moment délicat. Il n'y avait pas de séchoir sur l'exploitation, et récolter 15 ares de fleurs seule s'est montré une difficile entreprise. Heureusement, l'opérateur a dépêché un ouvrier sur place qui a aidé Dorothée pour récolter les fleurs sur 2 matinées. Les 15 ares ont produit 889 kg de fleurs fraîches.

Cette expérience a permis de recalibrer la dimension des parcelles test à 100 ou 200 m<sup>2</sup> pour que cela soit plus gérable pour le producteur. Cette année 2017, Dorothée a planté une nouvelle parcelle test de mauve pour le même opérateur. Elle se dote également de son propre séchoir.

## Clôture



La journée a été clôturée par l'intervention de Jérôme Orvain, conseiller régional délégué à l'agriculture biologique, qui a salué l'initiative de l'événement et encouragé le développement de la filière.

Aux dires des participants, cette première rencontre a rempli sa mission : réunir les acteurs et les futurs acteurs de la filière pour faire un état des lieux et appréhender ses perspectives prometteuses

**NOM DE LA STRUCTURE**

AGENCE BIO  
 CGE  
 CHAMBRE AGRICULTURE 79  
 CHAMBRE D'AGRICULTURE 17  
 CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA HAUTE VIENNE  
 CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE-MARITIME  
 CONSEIL RÉGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE  
 CORRESPONDANT LOCAL SUD OUEST  
 DOMAINE DE PUYGRELIER  
 DRAAF  
 DRAAF NOUVELLE-AQUITAINE  
 EARL DE L ETANG  
 EARL DE L ETANG  
 EARL DU GUÉ DE SCIAUX  
 EARL GRELIER  
 EARL MONTPENSIER  
 EARL TERRE D AUNIS  
 EN COURS D'INSTALLATION  
 EN COURS D'INSTALLATION  
 EN COURS D'INSTALLATION  
 FERME DE PIMAEEL  
 FRAB NOUVELLE-AQUITAINE  
 FRAB NOUVELLE-AQUITAINE  
 GAEC DEVISE  
 GAEC DEVISE  
 GIE BIOLOPAM  
 INDÉPENDANT  
 INDIGO FORMATION  
 INTERBIO NA  
 INTERBIO NA  
 INTERBIO NA  
 LA BORDERIE DE LARGEASSE  
 L'AGRICULTEUR CHARENTAIS  
 LE COMPTOIR D'HERBORISTERIE  
 LE JARDIN DES ARÔMES

**NOM DU PARTICIPANT**

ALTAMIMI Nour  
 GENTIL EPINEAU Claire  
 BLANCHARD DENISE  
 VOELTZEL Benoit  
 DERUELLE Christophe  
 CERVONI Chrystelle  
 TRULES Coralie  
 GIRAUD Baptiste  
 Cardinault denis  
 LEBOISSELIER Agnès  
 GRZESIAK Virginie  
 BOUCARD Cyril  
 BOUCARD Etienne  
 POUSSE jean luc  
 GRELIER Bruno  
 BRUNET Olivier  
 BAYLE STEPHANE  
 GHYS Vanessa  
 WILFART Catherine  
 PARNEIX Marie  
 Nathalie CARRERE  
 DAVID Vincent  
 Béatrice GUIHO  
 PINAUD Laurent  
 Madame PINAUD  
 Didier DORIN  
 FOURCADE Serge  
 Rabenjamina Yvonne  
 Véronique BAILLON  
 Antoine LACHAMBRE  
 Chloé BOUTON  
 POGET Jean-Pierre  
 AUMAILLEY Bernard  
 Jean MAISON  
 DEBOISSY Frédéric

## NOM DE LA STRUCTURE

LE JARDIN DES SIMPLES  
LE JARDIN DES SIMPLES  
LE JARDIN EN ÉQUILIBRE  
LEA NATURE  
MANÈGE DE LA CHABÉE  
MFR DE CHAUVIGNY  
PORTEUR DE PROJET  
PORTEUSE DE PROJET  
RÉGION NOUVELLE AQUITAINE  
ROUAGES SAS  
SARL ALTAIR  
SARL ALTAIR  
SARL ALTAÏR  
SARL LCM  
SCEA L ETANG  
SCEA LE BIEF  
VILLE DE LA ROCHELLE

## NOM DU PARTICIPANT

PETIT Fanny  
PETIT Nicolas  
GANDRE Valérie  
GALLAIS Stéphanie  
Schakmundès Eva  
SCHERER Jean- Pierre  
COURTIEU Mael  
LAGARDE Marie  
Jérôme ORVAIN  
PICARD Jean-François  
DRAI Patrice  
VIGNE Patrick  
DRAI Isabelle  
ROBERT Patricia  
PICHARD pascal  
FOUBERT SOPHIE  
RICHARD Yoan  
KUNZ catherine  
DUBUS Maya  
BOSCHET Virginie  
MAURAT Antonin  
Dorothee LACOUTURIERE  
DELPECH Jean-Claude  
BENOIT Didier  
BENOIT Isabelle  
ROUGIER Mikael  
POULAILLEAU Eric